



PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

RISQUE MAJEUR D'ORIGINE NATURELLE OU TECHNOLOGIQUE

LYCEE PHILIPPE COUSTEAU

BP61 – 13 RUE ARNAUDIN
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
RNE LGT 0332835C - RNE LP 0332346W
Tél. 05 57 94 02 40 Adresse électronique : ce.0332346w@ac-bordeaux.fr

N° CELLULE DE CRISE : 06 33 13 37 50

Fréquences radio	
<ul style="list-style-type: none">• <i>France bleu Gironde</i>• <i>France info</i>• <i>France inter</i>	<ul style="list-style-type: none">• 100.1• 105.5• 89.7

1- IDENTIFICATION ET RECOMMANDATIONS GENERALES SELON LES TYPES DE RISQUES

LES RISQUES NATURELS

INONDATION

- Si les délais sont suffisants :
 - Evacuation préventive possible effectuée par les autorités
- Si les délais sont insuffisants :
 - Mise à l'abri dans les étages dans les zones prévues
- Dans tous les cas :
 - Couper ventilation, chauffage, gaz et électricité
 - Ne pas prendre les ascenseurs
 - Fermer les portes et fenêtres
 - Mettre en hauteur le matériel fragile

TEMPETE

- Si les délais sont suffisants :
 - Evacuation préventive possible
- Si les délais sont insuffisants :
 - Rejoindre les bâtiments en dur
 - S'éloigner des façades sous le vent et des vitres
 - Fermer portes et fenêtres
 - Surveiller ou renforcer la solidité des éléments de construction
 - Renforcer la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif
 - Limiter les déplacements

SEISME

- Pendant les secousses, restez où vous êtes :
 - A l'intérieur : se placer près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres
 - A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer, s'éloigner des bâtiments
- Après les secousses :
 - Couper ventilation, chauffage, gaz et électricité
 - Ne pas prendre les ascenseurs

- Evacuer vers le stade

GLISSEMENT DE TERRAIN

- Si les délais sont suffisants :
 - Evacuation possible effectuée par les autorités
- Pendant :
 - A l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide, s'éloigner des fenêtres
 - A l'extérieur, essayer d'entrer dans le bâtiment en dur le plus proche, sinon fuir latéralement
- Après :
 - Evacuer les bâtiments et ne pas y retourner
 - S'éloigner de la zone dangereuse
 - Rejoindre le lieu de regroupement sur le stade

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

- Dans tous les cas :
 - Evacuation possible effectuée par les autorités
- Nuage toxique :
 - Mise à l'abri dans les zones prévues dans les étages
 - Fermer portes et fenêtres et calfeutrer les ouvertures
 - Couper ventilation, chauffage, gaz et électricité si nécessaire
 - Eviter toute flamme ou étincelle en raison du risque éventuel d'explosion
 - En extérieur : s'éloigner perpendiculairement à la direction du vent et rejoindre le bâtiment le plus proche
- Explosion :
 - Evacuer dans le calme vers des lieux de mise en sûreté externes
 - Couper ventilation, chauffage, gaz et électricité
- Explosion suivie d'un nuage toxique :
 - Regrouper tout le monde dans les zones de confinement qui doivent être éloignés des baies vitrées et fenêtres endommagées
 - Couper ventilation, chauffage, gaz et électricité

RUPTURE DE BARRAGE

- Si les délais sont suffisants :
 - Evacuation possible effectuée par les autorités
- Si les délais sont insuffisants :
 - A défaut, se réfugier dans les étages d'un bâtiment élevé et solide

ACCIDENT NUCLEAIRE

COMMENT L'ALERTE EST-ELLE DONNEE ?

Tous les accidents sont signalés par la sirène d'un mégaphone déclenchée à proximité du micro situé dans le bureau de la Vie scolaire du LP.

La sirène est ensuite **complétée par un message vocal** qui précise le type d'accident et indique la procédure à suivre.

Les élèves et professeurs d'EPS en extérieur sont avertis par la sirène du réseau national d'alerte qui signale l'accident majeur.



Dans tous les cas un appel téléphonique au bureau du gymnase doublé d'un SMS envoyé sur leur portable alerte les professeurs se trouvant au gymnase.

Fin de l'alerte

Elle est signalée par la sirène du mégaphone et complétée par un message vocal.

Après le déclenchement de la sirène, attendre 5 minutes (exercice) ou 15 minutes (scénario réel) avant de sortir.

PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Établir un parrainage à chaque rentrée.

- Établir la liste des élèves en situation de handicap et déterminer leur handicap (handicap visuel, auditif, moteur etc.).
- Établir un système de parrainage entre l'élève en situation de handicap et un ou plusieurs élèves de sa classe. Le nombre de parrains est fonction du handicap. Les parrains doivent être de préférence volontaires.
- Le ou les parrains accompagnent l'élève en situation de handicap en cas d'évacuation, ou de ralliement dans les étages.

Emprunter les escaliers

Si l'élève en situation de handicap est capable de prendre les escaliers, que ce soit pour les monter (réf inondation) ou les descendre (évacuation) :

Son ou ses parrains et lui attendent le passage du flux principal avant de s'engager dans les escaliers.

Ils ne doivent en aucun cas prendre l'ascenseur (risque de coupure électrique).

Si l'élève en situation de handicap n'est pas en mesure de prendre les escaliers (élève en fauteuil roulant) :

Prendre l'ascenseur est également interdit dans cette situation.

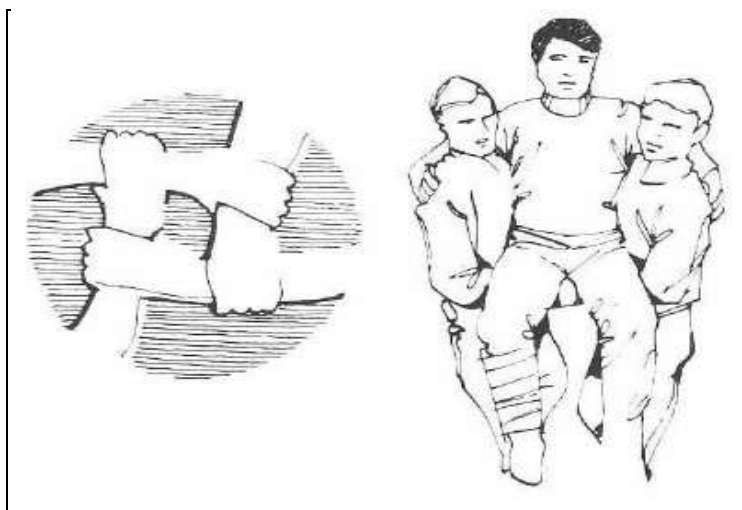
Recourir au transport à bras (après validation d'un avis médical)

Éléments à prendre en compte : *Le poids de l'élève => les parrains ont-ils la capacité de porter cet élève sur plusieurs étages ?*

Le handicap de l'élève

La faisabilité du transport à bras => le nombre d'étage n'est-il pas trop important pour les porteurs ? La largeur des escaliers est-elle suffisante ?

Transport à bras avec les bras en croix.



Dans le cas d'un élève en fauteuil roulant, il faut faire suivre le fauteuil. Au moins deux autres personnes doivent donc assister les parrains.



L'entraînement des parrains est nécessaire pour le transport à bras. Les parents de l'élève en situation de handicap peuvent solliciter un médecin afin qu'il conseille les parrains sur la meilleure manière de le transporter.

Espace d'attente sécurisé

Le transport à bras peut ne pas être autorisé par le médecin s'il n'est pas compatible avec le handicap de l'élève (exemple de la maladie des « os de verre »). Dans ces conditions, l'élève doit être placé dans un « espace d'attente sécurisé » et accompagné d'un adulte (liste des adultes accompagnants à actualiser à chaque rentrée selon l'emploi du temps de l'élève). Cet espace permet la mise à l'abri de l'élève du danger en attendant une aide extérieure. Une fois positionné dans cet espace, l'élève ou l'adulte doit contacter la cellule de crise (06 33 13 37 50) pour signaler son positionnement.

Plusieurs espaces d'attente sécurisés sont prévus par niveau :

Niveau	Espace d'attente sécurisé
1 ^{er} étage	Salle 112, 129 ou salle I 12
2 nd étage	Couloir central au dessus du hall d'entrée, ou chambre 210 internat
3 ^{ème} étage	Chambre 312 internat

Selon les circonstances, l'élève et l'accompagnant pourront se réfugier dans un autre espace situé de préférence côté rue, à condition d'avoir pu communiquer la localisation de cet espace à la cellule de crise.

2- LA MISE EN SURETE DANS DES ZONES PREVUES

LES ZONES DE MISE EN SURETE

Zone	Responsable (titulaire et suppléant)	Local dédié au chef de zone	Entrepôt du matériel de première urgence
Bâtiment principal côté LGT 1 ^{er} étage	<ul style="list-style-type: none"> • Adulte occupant la salle 122 • Adulte occupant la salle la plus proche 	Salle 122	Dépôt A (ouverture avec clé salles de classe)
Bâtiment principal côté LP 1 ^{er} étage	<ul style="list-style-type: none"> • Adulte occupant la salle 114 • Adulte occupant la salle la plus proche 	Salle 114 (entrée par 112)	Armoire dédiée salle 114
Bâtiment principal côté LP 2 ^{ème} étage	<ul style="list-style-type: none"> • Adulte occupant la salle 208 • Adulte occupant la salle la plus proche 	Salle 208	Etagère salle 210
CDI	<ul style="list-style-type: none"> • Documentaliste • Adulte occupant la salle la plus proche 	CDI	Dépôt derrière le bureau des documentalistes
Bâtiment Infirmerie	<ul style="list-style-type: none"> • Infirmière • Assistante sociale 	Bureau infirmière ou AS	Bureau infirmière et AS
Bâtiment CAP Électricité 1 ^{er} étage	<ul style="list-style-type: none"> • Adulte occupant la salle 135 • Adulte occupant la salle la plus proche 	Salle 135	Casiers élèves dédiés (1 clé par prof +1 PRI)
Bâtiment de l'internat 1 ^{er} étage	<ul style="list-style-type: none"> • Adulte occupant la salle I14 • Adulte occupant la salle la plus proche 	Salle I 14	Dépôt à côté de l'ascenseur (ouverture avec clé salles de classe)
Salle des professeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Cellule de crise 	Salle des professeurs	Armoire dédiée local Repro salle des professeurs
Gymnase	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignant d'EPS occupant le gymnase 	Vestiaire	Réserve n°1 dans la salle de sport

EFFECTIFS ELEVES ABSENTS OU BLESSES

A remplir et communiquer par **TALKIE WALKIE** ou, à défaut par liaison téléphonique ou SMS sur le portable dédié :

N° CELLULE DE CRISE : 06 33 13 37 50

ZONE DE MISE EN SURETE :

NOM DU RESPONSABLE :

NOM	PRENOM	CLASSE	ABSENT	BLESSE